

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 51 (1959)
Heft: 10

Artikel: L'homme d'abord
Autor: Möri, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

51^e année

Octobre 1959

N° 10

L'homme d'abord

Par Jean Möri

C'est un véritable privilège que d'avoir pu participer au IV^e congrès fédéral de l'Union syndicale autrichienne (OeGB) à la fin de septembre dernier dans la Vienne impériale, qui s'est brillamment accommodée du régime républicain.

Un enseignement aussi. Car les travailleurs autrichiens ont réussi la gageure d'asseoir l'unité syndicale sur des bases solides non seulement dans la centrale nationale, mais également dans les seize fédérations affiliées. Les fractions confessionnelles ou politiques se réunissent sans doute en séance particulière et leurs mandataires défendent ensuite ces positions dans les différents organes des fédérations ou de la centrale. Mais la majorité décide ensuite de façon souveraine dans les organes compétents et la minorité se plie respectueusement devant le verdict démocratique. Nous sommes loin d'en être là dans notre pays suisse, où l'on prétend volontiers qu'« il n'y en a point comme nous » ! C'est peut-être parce que nous avons échappé miraculeusement à deux guerres mondiales, que nous n'avons pas eu le malheur de subir la vague fasciste du temps de Dollfuss, puis ensuite l'invasion et l'annexion nazies, ni même de connaître les joies éphémères de la libération suivie de l'occupation du pays durant des années.

Cette accumulation de malheurs appauvrit le pays jusqu'à l'indigence. Elle a du moins conduit les travailleurs vers l'unité syndicale raisonnable, soustraite à la surenchère et à la démagogie, tendue vers des objectifs qui favorisent à la fois l'expansion nécessaire de l'économie et l'amélioration des niveaux de vie des travailleurs qui en découle.

Comment s'étonner dès lors que ce quatrième congrès de l'Union syndicale autrichienne unifiée se soit déroulé sous le signe de cette devise frappante : «Der Mensch im Mittelpunkt» (l'homme d'abord), illustré de façon grandiose sur le podium de la présidence avec,

dans le souvenir de chaque congressiste, la belle figure de Johann Böhm, le remarquable artisan de cette union. L'esprit de Böhm planait sur le congrès. Il l'inspira en appelant à la présidence de l'Union syndicale autrichienne Franz Olah, un de ses meilleurs disciples. Il est singulier d'ailleurs que Johann Böhm et Franz Olah aient tous deux faits leurs débuts dans la Fédération des ouvriers du bâtiment, le premier en qualité de maçon et le second d'ébéniste. Tous deux gravirent ainsi côte à côte dans leur fédération les différents échelons de la hiérarchie syndicale. Cette longue collaboration devait donc conduire à cette transmission naturelle du flambeau de l'organisation professionnelle d'abord, puis de l'Union syndicale ensuite.

Ainsi, la continuité se poursuit, avec une série de vice-présidents, qui représentent les différentes tendances, formés dans l'action, mais aussi grâce à la section éducative très efficiente de l'OeGB, qui prépare soigneusement les militants à leurs tâches multiples et diverses.

Manifestation nationale

La séance solennelle d'ouverture du congrès, lundi 21 septembre, débuta par l'ouverture de *Rienzi*, de Richard Wagner, jouée de façon magistrale par l'Orchestre de la Radio de Vienne, dirigé par Hans Swarowsky. Puis, le chœur de l'Union syndicale chanta *Freie Welt* (monde libre), un hymne de la Confédération internationale des syndicats libres, dont Wilhelm Adamets a écrit les paroles et Erwin Weiss la musique, avec accompagnement de l'orchestre.

Hans Olah, qui présida cette première séance inaugurale, salua les nombreux invités étrangers et les plus hautes autorités politiques, économiques et même religieuses du pays, qui avaient tenu à marquer du sceau de leur présence la valeur incontestée de l'Union syndicale autrichienne.

Puis se succédèrent à la tribune Franz Jonas, maire de la ville de Vienne, qui se flatte de ses attaches étroites avec le mouvement syndical; le ministre des affaires sociales, Anton Proksch, dont le congé en qualité de secrétaire général de l'OeGB a d'ailleurs été renouvelé par le congrès; le vice-chancelier Pittermann, suivi de son chef hiérarchique, le chancelier Julius Raab. Enfin, le président de la Confédération autrichienne lui-même, le Dr Adolphe Schärf, vint témoigner à la tribune des extraordinaires mérites du mouvement syndical autrichien dans la reconstruction de l'économie de ce pays éprouvé de façon multiple.

L'après-midi de ce même lundi fut consacré au salut de nombreux hôtes étrangers, parmi lesquels il convient de signaler les représentants de la CISL, Hans Gottfurcht et Walter Schevenels, du Bureau international du travail, M. Gatak, ainsi que des représentants des pays d'outre-mer chaudement accueillis.

Quant au représentant de l'Union syndicale suisse, qui parla également au nom de ses amis du Luxembourg, il souligna les succès obtenus par l'Union syndicale autrichienne non seulement sur le plan de la politique sociale, mais encore au moyen de la convention collective de travail passée librement entre associations centrales d'employeurs et de travailleurs. Il exprima le vœu en conclusion que les liens de solidarité et de fraternité entre les organisations syndicales des différents pays d'Europe se raffermissent, qu'ils soient englobés dans le Marché commun ou dans la Zone de libre-échange, car d'innombrables problèmes concrets se posent dont la solution exige une collaboration étendue et continue.

Discussion du rapport général

Dans la matinée du mardi, le congrès discuta le rapport du secrétariat général, des rapporteurs des différentes professions et du problème financier, de l'éducation ouvrière, du travail des femmes et des jeunes gens, ainsi que des vérificateurs des comptes et des affaires administratives.

Anton Benya, remplaçant du secrétaire général, annonça au congrès que, de décembre 1955 à décembre 1958, 59 864 membres ont adhéré à l'Union syndicale par l'entremise des fédérations respectives. L'effectif de l'Union syndicale autrichienne, qui était de 1 398 000 membres à la fin de 1955, a passé à 1 458 310 membres à la fin de 1958. 72,4% de ces effectifs étaient du sexe masculin et 27,6% féminin.

Si l'on tient compte que le nombre des travailleurs salariés était en moyenne de 2,1 millions durant cette période quadriennale, cela représente deux tiers de travailleurs organisés dans l'Union syndicale. C'est là une proportion remarquable que nous sommes encore loin d'atteindre dans notre pays, pourtant considéré comme avancé en matière d'organisation syndicale.

Fritz Klenner, conseiller national, également remplaçant du secrétaire général, esquissa les succès de la Société d'édition de l'Union syndicale et de ses institutions particulières en matière de disques, coopératives d'ameublement des logements ouvriers, etc.

Fritz Klenner exprima la volonté des syndicalistes autrichiens de collaborer avec leurs collègues de Suisse et des pays scandinaves au développement d'une Zone de libre-échange qui tend à développer les niveaux de vie des travailleurs de tous les pays. Au-delà de cet objectif, précisa l'orateur, les syndicats intéressés s'efforceront de contribuer à la création d'une union économique européenne générale.

Depuis mars 1957, grâce à l'action de commissions paritaires d'employeurs et de travailleurs, l'OeGB présenta 410 demandes d'augmentation de salaire, d'accommodement des conventions collectives

de travail, d'accroissement des vacances, des allocations de Noël ou autres; 51 de ces demandes seulement ont été rejetées, 11 sont encore en suspens et 5 ont été retirées pour différents motifs.

Le grand succès de la dernière législature est sans conteste l'introduction de la semaine de 45 heures au moyen d'un accord collectif général entre associations centrales d'employeurs et de travailleurs dès le 1^{er} février 1959. Un exemple probant dont nous avons essayé de nous inspirer en Suisse, sans succès. Cette convention a permis d'assurer une réduction de la durée du travail pour 1,5 million de travailleurs avec pleine compensation des salaires, ce qui constitue incontestablement un grand succès de la centrale syndicale autrichienne.

Education ouvrière

L'activité fructueuse de la section éducative de l'OeGB est complétée par l'Académie sociale édiflée par la Chambre du travail viennoise. Des voyages d'étude et des cours à tous les degrés pour les militants ont été organisés au titre de l'éducation ouvrière.

C'est ainsi qu'en 1957 des réunions ont été organisées sur les thèmes suivants et au cours desquelles le travail des commissions paritaires fut mis en évidence: « Prospérité économique par la collaboration », « Du travailleur dans l'entreprise » et « Évolution nouvelle et syndicats ».

7755 cours, 17 817 conférences, 76 281 présentations de films ou de projections lumineuses témoignent de cette action constructive de la section éducative de l'OeGB.

Mais il faut insister aussi sur les quelque 4978 manifestations artistiques organisées dans le même cadre durant cette période quadriennale. Tous les délégués étrangers ont reçu un exemple probant de la réussite de cette activité particulière sous la forme d'un remarquable ouvrage illustré en couleurs qui présente les œuvres artistiques les plus réussies créées par des travailleurs dans leurs loisirs. Une exposition a permis à la population de se rendre compte de cet effort extraordinaire auquel le président de la Confédération s'est plu à rendre hommage.

Il est évident que, dans le pays de la musique et des arts, le théâtre, les concerts, les représentations, aussi bien à la télévision qu'à la radio, constituent la meilleure des formes de l'action éducative. Une somme de 54 millions de shillings a été consacrée à 3717 excursions instructives, sous le signe du tourisme social.

Cette esquisse sommaire de l'œuvre éducative est d'autant plus remarquable qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale il fallut reconstruire le mouvement syndical à la base, qui ne put s'épanouir des années plus tard qu'après le départ des libérateurs.

Le rôle de la femme

En Autriche comme partout ailleurs, la femme contribue à la prospérité nationale. Ce que fit observer Wilhelmine Moik, directrice de la section féminine de l'OeGB. La part des femmes dans le nombre global des travailleurs salariés a passé de 33,8 à 35,3% et celle des membres de l'organisation syndicale de 26,3 à 27,6%.

Depuis le dernier congrès, différentes revendications des femmes ont été couronnées de succès. C'est ainsi qu'une législation nouvelle protège les mères, règle la fermeture des magasins, accorde des prestations à la naissance, améliore les prestations sociales aux enfants.

Un des grands moments du congrès fut atteint avec l'exposé remarquable du Dr Fritz Sternberg, un Américain d'origine allemande, sur « La deuxième révolution industrielle ».

Les mérites principaux de cet exposé ne résultent pas de la nouveauté du sujet ni des arguments présentés. En revanche, l'étude conséquent des causes à effet, le changement radical qui s'est opéré sur le plan économique non seulement aux Etats-Unis mais ailleurs, doivent conduire le mouvement syndical à tenir compte de cette évolution et à s'y adapter s'il ne veut point être dépassé par les événements.

Problèmes syndicaux de notre temps

Franz Olah esquissa avec maîtrise devant le congrès les différentes tâches actuelles qui se présentent au mouvement syndical. Ce fut le point culminant du congrès.

Il revendiqua avec force le droit pour la centrale syndicale nationale de collaborer activement dans le cadre de la nouvelle Association de libre-échange, qui groupe, comme on sait, les sept pays non membres du Marché commun, dont l'objectif est de jeter un pont vers ceux qui s'engagent résolument dans l'intégration politique et économique.

Le troisième congrès de l'OeGB réclamait déjà le plein emploi et l'augmentation des salaires réels. Il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour extirper le chômage dans quelques régions du pays où il sévit encore et de venir en aide pratiquement aux vieux travailleurs dont la capacité de production s'est réduite. Il faut les réintégrer dans l'économie. Eliminer également le chômage saisonnier dans le bâtiment, surveiller le développement technique, qui trop souvent encore prive temporairement des travailleurs de leur emploi, constituent des objectifs qui permettront d'atténuer les inconvénients passagers, de caractère social, qu'entraîne derrière elle l'automation en progression constante.

Le meilleur moyen de poursuivre une politique des salaires profitable aux travailleurs consiste à juguler l'inflation. Ce problème

se pose avec une particulière acuité dans un pays qui dut restreindre ses niveaux de vie pour assainir l'économie.

D'aucuns continuent à donner la préférence à la vieille méthode qui consistait à faire courir les salaires après les prix. Les leçons de l'expérience doivent conduire au contraire à mieux tenir compte de la réalité.

Ce qui amena l'orateur à répondre aux détracteurs des commissions paritaires que les employeurs n'ont certainement pas besoin de ces instruments pour défendre leurs intérêts. Les services de ces commissions vont d'abord aux travailleurs. La discussion entre associations d'employeurs et de travailleurs pour fixer les conditions de travail est une nécessité inéluctable. Sur le chemin de la codiscussion et de la codécision, il n'y a pas de recul.

Développer la démocratie aussi bien dans l'entreprise que dans l'économie, s'efforcer sans cesse d'améliorer la politique sociale, obvier aux difficultés financières des caisses de maladie, éduquer les travailleurs pour une saine utilisation des loisirs nouveaux découlant de la réduction de la durée du travail et des vacances, former des militants capables d'affronter efficacement les tâches ardues de notre temps, accroître la solidarité internationale sont des tâches délicates qui se posent aux organisations syndicales.

Apprécions de l'extérieur cette force constructive qui se manifeste dans cet exposé du nouveau conducteur spirituel de l'OeGB, dont l'exemple doit nous inspirer nous aussi.

Une discussion courtoise conduisit l'orateur à quelques conclusions fort appréciées des congressistes.

Nous sommes un mouvement syndical libre, basé sur le principe de la démocratie. Nous voulons la liberté pour tous les citoyens du pays, la collaboration avec les syndicats de tous les pays quand elle est possible. Les travailleurs ont intérêt à renforcer les bases financières des institutions sociales. L'amélioration de la condition ouvrière sous toutes ses formes implique une participation toujours plus effective des syndicats à la vie économique. Tels sont les constatations essentielles du rapporteur pour conclure le grand débat de ce congrès.

Résolutions

De nombreuses propositions du Comité syndical et des fédérations affiliées étaient inscrites à l'ordre du jour.

Elles furent soumises à une commission spéciale groupant des représentants des différentes tendances qui présenta des compromis assez satisfaisants pour recueillir l'approbation de l'unanimité du congrès. C'est la manière particulière de l'OeGB qui peut inspirer l'ironie des amateurs de grand spectacle. Les réalistes admettent que ces méthodes aboutissent à des résultats concluants. C'est à notre avis ce qu'il faut exiger d'un mouvement syndical efficient.

Parmi les nombreuses résolutions votées, nous retiendrons celles qui touchent à des questions d'actualité dans tous les pays du monde.

La première est consacrée à la politique économique. Elle suggère l'extension des tâches des commissions paritaires dans le sens du programme de travail de l'OeGB, une politique du marché susceptible d'assurer le plein emploi, la participation autrichienne à l'effort d'intégration européenne. Elle se prononce en conclusion pour une participation active de l'OeGB à la politique économique du pays dans l'intérêt de ses membres et de tous les citoyens.

Une deuxième résolution envisage de manière favorable l'expansion continue de l'automation dans le pays. Mais elle insiste sur la nécessité de protéger les travailleurs contre ses conséquences sociales négatives. Le progrès technique doit contribuer en effet à l'accroissement des niveaux de vie. D'autres propositions se prononcent pour la coordination économique dans les secteurs de l'énergie, des commissions paritaires, de la stabilisation des prix, de la protection des consommateurs et des locataires par la construction de logements avantageux, la réforme financière et une certaine planification dans l'industrie du bâtiment.

Dans la résolution sur la politique sociale, le congrès constate d'abord que l'édiction d'une loi sur la formation professionnelle relève davantage d'une politique raisonnable que d'aspirations sociales. La codification du droit du travail doit aller dans le sens du progrès. Le droit particulier qui protège les employés devrait être étendu autant que possible aux ouvriers. D'autres postulats visent une législation protégeant les travailleurs contre les rayons ionisants, des ajustements de l'assurance-maladie aux nouveaux besoins, l'introduction du certificat médical, ainsi qu'une meilleure protection des travailleurs à domicile. Elle réclame aussi l'introduction de rentes dynamiques dans l'assurance-vieillesse et survivants, l'assainissement des caisses de maladie, des rentes de vieillesse prématurées, l'aide aux enfants et aux mères, etc.

Signalons encore pour mémoire la résolution qui tend à moderniser l'éducation populaire, la scolarité et la recherche scientifique.

Nos lecteurs constateront par cette courte évocation du travail pratique réalisé par le congrès que la méthode particulière de l'OeGB est extrêmement efficace.

Ceux qui confondent trop volontiers l'action syndicale avec l'agitation devraient en prendre de la graine.

Car la moindre amélioration de son sort réjouit davantage le travailleur que le verbiage révolutionnaire qui dispense d'agir.

Divertissements

Il convient encore de mentionner les nombreuses réceptions qui se succédèrent à l'Hôtel de Ville, par le maire de Vienne, par le

président de la République à la Hofbourg, par l'Union syndicale dans le haut lieu de la résistance autrichienne au nazisme et aussi, pour les hôtes étrangers, dans une idyllique maison de vacances des métallurgistes.

Mais nous ne voudrions pas manquer de signaler la représentation spéciale de *Carmen*, de Bizet, dans ce grandiose Opéra de Vienne, récemment reconstruit dans le style impérial qui convient. C'est encore un exemple réjouissant de cet esprit viennois, attaché tout autant aux biens supérieurs de la culture qu'à l'amélioration de la condition de vie des travailleurs. Une leçon qui pourrait servir dans certaine grande ville romande où le public attend depuis des années la reconstruction de l'Opéra détruit par un incendie! Dans un cadre magnifique, avec une mise en scène d'une richesse de couleurs inouïe, des chanteurs et un orchestre d'une qualité exceptionnelle témoignèrent encore une fois des moyens et de la puissance du mouvement syndical autrichien capable d'offrir un tel régal aux congressistes.

D'aucuns auraient préféré un opéra de Mozart. Mais qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse. Convenons que cette fin magistrale d'un congrès va contribuer à rendre plus durable encore le souvenir de cette rencontre fraternelle au cours de laquelle nos amis de l'OeGB se penchèrent sur l'action quadriennale écoulée, firent le point du présent et s'efforcèrent d'établir le programme d'avenir.

C'est le nouveau président, Franz Olah, qui dans son exposé final rappela en substance que l'amélioration de la condition ouvrière dépend non seulement de l'expansion économique, mais aussi du renforcement de l'Union syndicale.

Non seulement en Autriche, ajouterons-nous, mais ailleurs aussi.

Cela donne raison une fois de plus à tous ceux qui continuent à prétendre que le mouvement syndical constitue une des colonnes maîtresses de la démocratie, en Autriche comme ailleurs.

L'assurance sociale en cas de maladie en Suisse

Par Jean-Louis Duc

Principes généraux

L'assurance-maladie est, en Suisse, essentiellement facultative, la loi du 13 juin 1911 sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents (en abrégé: Lama) se bornant à encourager le développement de cette branche des assurances sociales par l'octroi de subsides aux caisses. Pour bénéficier de ces subventions, les caisses doivent être reconnues. Elles le sont si elles remplissent certaines conditions